

Principe (explication champs, choix, conséquences)

De nombreuses entreprises, de par la complexité de leur activité, ne peuvent proposer des produits standardisés et doivent gérer du sur-mesure pour chaque client. Cette gestion, dite à l'affaire, correspondra à la relation commerciale et industrielle entre les deux parties. On distingue alors deux parties importantes dans la gestion à l'affaire dans Open-Prod : la **centralisation** de tous les événements liés à l'affaire ainsi que la **gestion de projet**.

Centralisation des événements

De nombreux échanges et flux peuvent avoir lieu lors d'une affaire, ce qui nécessite un suivi complet des différents événements tout au long du processus. Il va être possible de rattacher un certain nombre d'objets à une affaire, cette dernière pouvant être considérée comme un « container » regroupant des mails, des actions, des achats, des ventes, des OF, des OT, des factures, etc... Tous ces objets seront alors directement consultables via l'affaire, dans un onglet spécifique pour chacun.

Gestion de projet

Du fait de la complexité du processus, de sa durée et de ses enjeux financier, une gestion de projet est nécessaire au suivi du bon déroulement de l'affaire. Il va être possible d'importer (ou de créer) un projet comportant différentes phases, de définir une projection de charge, des jalons de paiements, un budget, un avancement ainsi qu'un suivi des différents coûts (projetés, budgétés, engagés, consommés), revenus (facturés, non facturés), marges, trésorerie, etc...

Revision #2

Created 21 June 2023 05:58:36 by Erwan CROUZET

Updated 26 June 2023 10:16:01 by Erwan CROUZET